Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Réouverture des déchèteries vauclusiennes du Grand Avignon



A compter de lundi 4 mai, les déchèteries vauclusiennes accueilleront les déchets sur prise de rendez-vous.

Durant cette période de ralentissement de l'activité économique, certaines filières de traitement des déchets dangereux et non dangereux provenant des déchèteries ont subi des perturbations empêchant leur valorisation et leur élimination. La fermeture des déchèteries, conformément aux mesures gouvernementales, a permis de ne pas engorger les sites de traitement. Les repreneurs ont ainsi bénéficié de temps pour reprendre leurs activités dans le respect des conditions sanitaires. La plupart des filières sont de nouveau opérationnelles. Les déchèteries du Grand Avignon peuvent à présent accueillir, en plus des végétaux, les encombrants, les gravats, le bois, les cartons, la ferraille, les déchets électroniques et les déchets toxiques, dans la limite des conditions d'accès classiques, soit 2m3 par déchet et par jour.

Cependant ni mobilier ni matelas

Seul le mobilier : meubles et matelas ne sera pas accepté et devra être conservé au domicile jusqu'à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

nouvel ordre. Concernant les modalités relatives aux déchèteries gardoises du Grand Avignon, contacter le Smictom Rhône-Garrigues : www.smictom-rhonegarrigues.fr ou au 04 90 15 17 80.

Liste des déchèteries ouvertes

La partie vauclusienne du Grand Avignon dispose de 5 déchèteries : Avignon – Courtine : Chemin de Courtine ; Montfavet – Avignon : Avenue des Souspirous ; Vedène : Avenue Vidier Maurice Marguerite ; Entraigues-sur-la-Sorgue : 800 avenue de Counoise ; Zac du PlanVelleron : Chemin de la Petite Bressy. Les déchèteries sont fermées les dimanches et les jours fériés. La déchèterie du Thor gérée par la Communauté de communes Pays-des-Sorgues et Monts-de-Vaucluse est réservée aux usagers résidant à Caumont-sur-Durance et Jonquerettes.

La prise de rendez-vous doit se faire au 04 90 21 20 09.

Prise de rendez-vous

Pour fluidifier la fréquentation des déchèteries et éviter les files d'attente, il est impératif de prendre rendez-vous t sur la plateforme internet www.rdv-decheterie.fr avant toute venue en déchèterie. Un accès sur rendez-vous est proposé, au plus tôt pour le lendemain, en fonction des disponibilités. Si votre déchèterie habituelle ne dispose pas de créneau vous convenant, prenez-rendez-vous dans une autre déchèterie du territoire du Grand Avignon. Les personnes rencontrant des difficultés ou privées de connexion internet peuvent joindre le standard téléphonique Direct Grand Avignon au 0800 71 84 84.

Plateforme www.rdv-decheterie.fr Mode d'emploi

Comment fonctionne la plateforme www.rdv-decheterie.fr ? En arrivant sur le site, commencez directement votre réservation en précisant si vous êtes un particulier ou professionnel, en renseignant votre code postal. Puis laissez-vous guider. Sélectionnez votre déchèterie, précisez le type et la quantité de déchets à évacuer (maximum 2m^3 par type de déchet), sélectionnez dans le calendrier et la plage disponible qui vous convient, confirmez votre inscription au service, indiquez votre numéro de badge d'accès pour éviter tout contact, recevez un mail de confirmation de votre rendez-vous, et une attestation d'inscription.

Demande de carte d'accès

Compléter le formulaire de demande de carte d'accès accessible sur le site **www.grandavignon.fr**

Joindre une copie de la pièce d'identité du futur détenteur et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance électricité ou eau). Envoyer le tout par mail à decheteries@grandavignon.fr ou par courrier au Grand Avignon, 320 chemin des Meinajariès – Agroparc BP 1259 – 84911 AVIGNON Cedex 9.

Jonquerettes, Caumont-sur-Durance et Le Thor

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les usagers de Jonquerettes et Caumont-sur-Durance, autorisés à fréquenter la déchèterie du Thor doivent également détenir une carte d'accès délivrée par la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse. Renseignement au 04 90 21 43 11.

Recommandations

Il est plus que jamais recommandé d'appliquer les gestes barrières de manière très stricte : une distance d'un mètre minimum doit être respectée et aucun contact ne doit avoir lieu entre les individus, visiteurs et agents de déchèterie. Les dépôts au sol devant les déchèteries sont interdits sous peine de poursuites au pénal. Le brûlage de déchets verts est strictement interdit, les contrevenants étant passibles d'une amende de 450 €.

Transports : Orizo s'adapte



Depuis le début de la crise sanitaire, le Grand Avignon et TCRA ont adapté le réseau *Orizo* pour assurer la continuité du service public et permettre à tous ceux qui ont la nécessité de se déplacer, de le faire dans les meilleures conditions de sécurité sanitaire.

Quatre lignes, les plus structurantes, ont été maintenues (1, 2, 3, 9) et adaptées. Un nouveau service *Allobus* a également été émis en place pour adapter le service aux besoins nécessaires de déplacements, notamment pour le personnel soignant, en assurant une desserte de l'ensemble des communes et ce, dès 6h du matin, jusqu'à 21h, tous les jours y compris le dimanche.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Gestes barrières pour protéger les voyageurs

Des mesures liées aux gestes barrières ont été déployées dans tous les bus pour protéger voyageurs et personnels avec l'objectif de préserver la santé de tous : désinfection des véhicules tous les soirs (poste de conduite, sols et tous les points de contact clients) ; montée par l'arrière et suppression de la vente à bord pour éviter tout contact ; délimitation d'une zone de distanciation sociale entre le conducteur et les voyageurs ; affectation en priorité de bus articulés sur la C2 ayant une capacité de charge supérieure pour garantir la distanciation sociale entre les voyageurs ; affectation de bus équipés de vitres anti-agression pour isoler le poste de conduite ; mise à disposition de gel, lingettes et gants en caoutchouc pour les conducteurs ; affichage des gestes barrières dans les bus pour les voyageurs ; limite de transport à 2 personnes par véhicule et isolation du poste de conduite sur le service *Allobus* effectué avec des minibus.

Services exclusivement réservés à ceux munis d'une attestation

Compte tenu de ces mesures, l'accès aux services est libre même s'ils sont exclusivement réservés à ceux munis d'une attestation et pour des déplacements strictement nécessaires. Les équipes *Orizo* et les forces de l'ordre travaillent de concert en ce sens.

Dans ce contexte et en complément des mesures déjà déployées, le Grand Avignon a pris **deux mesures envers les abonnés du réseau** *Orizo* **qui ne bénéficient plus de l'ensemble des services classiques :**

• suspension des prélèvements bancaires pour les abonnés annuels en avril et mai
• prolongement de 2 mois de la validité des autres abonnés annuels. Pour ces abonnés, le prolongement sera possible et effectif dès la sortie du confinement en se rendant à l'agence commerciale *Orizo*.

Le service** Allobus **sera exceptionnellement maintenu vendredi 1er mai pour faciliter les déplacements de celles et ceux qui travaillent malgré tout en ce jour de la fête du Travail.

Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Vauclusiennes ?



Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.

Fonds Covid-Résistance

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Tous les détails sur : https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

5 000 jeunes toujours accompagné par la Mission locale jeunes Grand Avignon

L'ensemble de l'équipe de la Mission locale jeunes Grand Avignon maintient son service d'accompagnement global des 16-25 ans pour rester en lien avec les 5 000 jeunes accueillis par an et résidant sur le Grand Avignon Vaucluse, Sorgues et Bédarrides, et ce à distance.

Afin de maintenir cette écoute dans cette période de crise sanitaire, les conseillers de la Mission prennent contact avec les jeunes par téléphone. Ce contact peut être l'occasion d'expliquer le contexte de fermeture de l'accueil des Missions locales au public et d'être à l'écoute des questions et des besoins des jeunes, en particulier pour les jeunes les plus précaires ou les plus isolés. Les conseillers s'attachent à connaitre la situation actuelle du jeune notamment sociale (logement, santé.) et les risques de précarisation de sa situation, à leur apporter des conseils et à rappeler les règles du confinement afin de les protéger eux ainsi que leur famille.

L'ensemble des jeunes sont aussi suivis dans leurs démarches de projet professionnel, ils sont informés sur l'emploi, la formation, l'alternance, la mobilité, la santé, le logement, et les ateliers à distance.

www.mission-locale-avignon.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Continuité des services du Grand Avignon



Face aux conséquences de la pandémie coronavirus Covid-19, la communauté d'agglomération du Grand Avignon a mis en œuvre un plan de continuité d'activités, qui a entraîné des évolutions significatives dans l'organisation afin d'assurer un fonctionnement presque continu du service.

« Les différents sites du Grand Avignon sont fermés au public, conformément aux dispositions fixées par le Gouvernement, mais le fonctionnement se poursuit grâce au télétravail et à l'activité des collaborateurs essentiels à la continuité de nos missions, explique Patrick Vacaris, président de l'agglomération. Un comité de direction se réunit au moins une fois par semaine au siège du Grand Avignon, en présentiel pour certains, par téléconférence pour d'autres. Toute la gestion courante, personnel, administration générale et service du courrier se poursuit avec des effectifs tournants. De la même manière, les différentes directions du Grand Avignon maintiennent leur activité courante en travaillant à distance. La direction des finances est concentrée sur le traitement de la chaîne comptable de la dépense, afin que les entreprises et les associations puissent être payées dans cette période si

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

difficile pour l'activité économique. Le service Politique de la Ville est aussi en contact avec les associations qui sont nombreuses à s'inquiéter sur le paiement des subventions versées par le Grand Avignon. »

Accompagnement des entreprises

Par ailleurs, le service Développement économique poursuit ses missions, à distance, en faveur de l'accompagnement des entreprises et a élaboré un livret synthétique des mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises qui rencontrent des difficultés. Les employés se tiennent à leur disposition pour les conseiller (Margot Techec : margot.techec@grandavignon.fr ou 06 26 36 18 66).

Les priorités du service Habitat se concentrent sur le paiement des aides des dossiers Anah (Agence nationale de l'habitat), qui concernent des propriétaires privés.

Opéra, Autre scène et conservatoire

« Nos établissements culturels, l'Opéra, l'Autre Scène et le Conservatoire, ont également fermé leurs portes afin de lutter contre la propagation du virus, et en conformité avec les dispositions prises par le Gouvernement, poursuit le président. Le chantier de restauration de l'Opéra a dû être arrêté. Néanmoins, les services administratifs de l'Opéra poursuivent l'organisation de la prochaine saison et commencent à assurer le remboursement des spectateurs ayant réservé des places pour les spectacles annulés. De son côté, le Conservatoire a planifié, lorsque la situation le permettait, une activité pédagogique à distance, selon un planning établi en concertation avec les enseignants et les élèves, en fonction de leurs activités scolaires. »

Collecte des déchets

Pour la collecte, à l'exception des déchèteries, fermée pour éviter la propagation du virus, et de la collecte des encombrants qui n'était pas indispensable dans une situation de service dégradé, toutes les activités de collecte des déchets ont été maintenues (ordures ménagères, collecte sélective, collecte des colonnes aériennes et enterrées). Les agents du service Direct Grand Avignon poursuivent leur mission d'information du public. Les tonnages collectés ont fortement diminué dans les centres-villes et les zones commerciales, en raison de l'arrêt de l'activité des entreprises, tandis qu'ils ont augmenté dans les zones pavillonnaires. Les couturières de l'Opéra et du Conservatoire se sont par ailleurs mobilisées dans l'urgence pour fabriquer des masques à leurs collègues de la collecte.

Transports & voiries

Le réseau de transport en commun Orizo constate une fréquentation en très forte diminution et le réseau est organisé en conséquence. Les lignes les plus fréquentées transportent à peine 150 voyageurs par jour, et la ligne de tram près de 800 (ndlr : soit près de 10 fois moins qu'en février). L'objectif est de maintenir des transports disponibles pour les personnes qui sont dans l'obligation de se rendre au travail, comme le personnel soignant par exemple.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

En dépit de l'arrêt des chantiers, qui ont été mis en sécurité et suspendus jusqu'à nouvel ordre, les services techniques poursuivent leurs activités administratives en télétravail et une permanence a été mise en place pour les interventions sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments communautaires. Pour sa part, la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées sont assurés sans dysfonctionnement et un service a été maintenu pour traiter les interventions urgentes.

Urbanisme et droit des sols

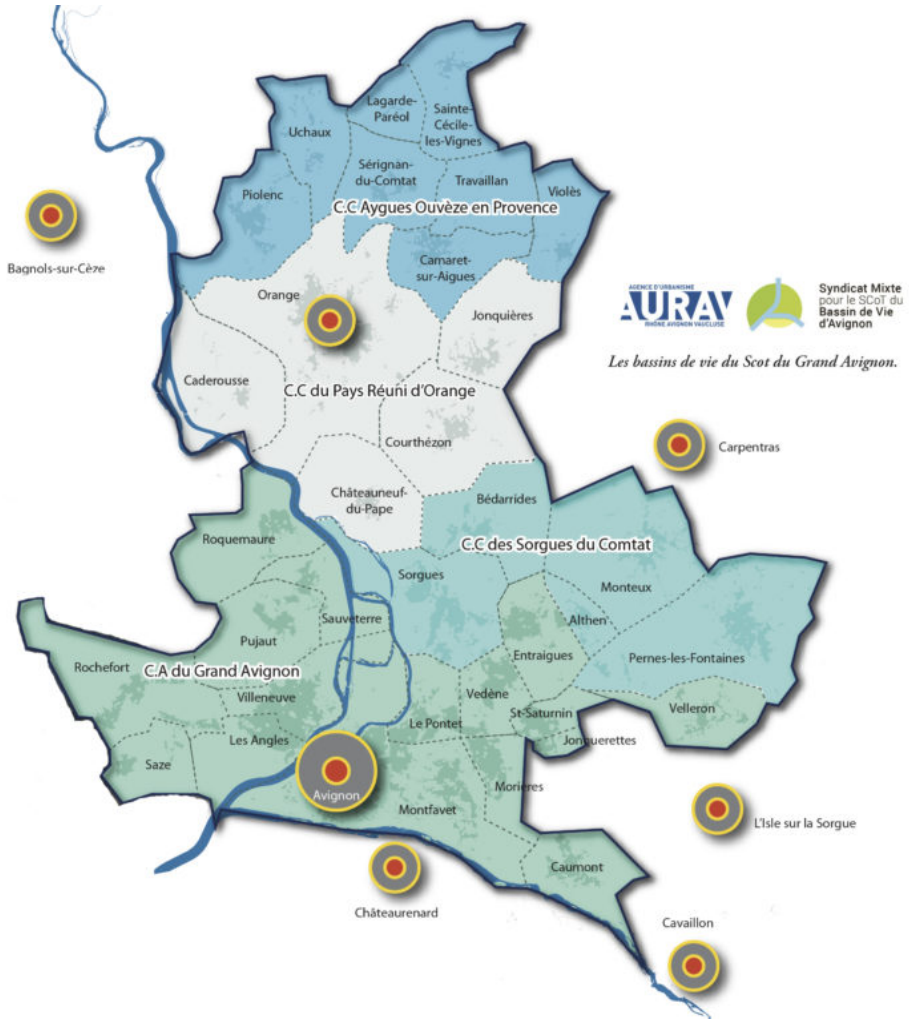
Le service en charge du NPNRU continue à préparer les dossiers de demande d'engagement financier d'un certain nombre d'opérations du programme 'L'Ambition urbaine', dont la convention a d'ailleurs été signée la semaine dernière par les directeurs de l'ANCT et de l'ANRU.

Enfin, le service ADS (Autorisation du droit des sols) est fermé pour une durée de 15 jours au moins. Tous les agents sont en confinement, les dossiers ne sont plus instruits et le Grand Avignon n'est pas en mesure, à ce jour, d'organiser une instruction à distance. L'agglomération est dans l'attente de la parution d'un décret qui devrait suspendre les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme pendant le confinement. Selon toute vraisemblance, l'instruction ne reprendra qu'avec le retour à une situation normale.

Dessine-moi les territoires

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) du bassin de vie d'Avignon préside au développement urbain et économique du territoire en prenant en compte les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Le respect du cadre et de la qualité de vie est un élément majeur pour ses 304 224 habitants et les 50 000 personnes à venir en 2035. Ses défis majeurs ? Exister face à l'Occitanie et au Gard Rhodanien pour préserver sa dynamique et surtout sa voix et son droit à la croissance sur l'échiquier politique.

Lire ici l'interview de Stéphane Garcia, 1er vice-président du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon et ici l'interview de Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les Scots, Schémas de cohérence territoriale, ponctuent et rythment les bassins de vie d'aujourd'hui tout en en prévoyant la croissance et les usages de demain. Documents administratifs stratégiques, politiques mais surtout pratiques, ils engagent de la plus petite commune au département, à ses voisins jusqu'aux régions limitrophes réclamant une vision géographique et urbanistique allant du micro au macro à la manière d'un organisme vivant qui déploie ses Synapses. Mon tout ? Dessine une organisation d'usage protéiforme et souple pour que les habitants y vivent autant en autonomie qu'en harmonie dans la grande roue du changement. Et c'est tout l'objectif du Scot du bassin de vie d'Avignon.

■ Le Schéma de cohérence territoriale

Le Scot (Schéma de cohérence territoriale) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle d'un bassin de vie. C'est un projet, un outil de planification et de développement durable qui définit des choix et orientations politiques s'articulant avec d'autres documents. Son élaboration s'inscrit dans la durée et mobilise les élus, les acteurs institutionnels et la société civile.

■ Il contient trois documents

Tout d'abord un rapport de présentation qui permet de prendre connaissance, de comprendre et de mettre en relation les données, de les analyser pour définir les enjeux du territoire avec ses paramètres comme le diagnostic qui étudie les fonctionnements et les dysfonctionnements en termes de démographie, logement, économie, transport, environnement. L'état initial de l'environnement avec sa biodiversité, les risques, la qualité de l'air et de l'eau, les ressources naturelles et le paysage, l'évaluation environnementale. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) définit l'évolution du territoire et ses grands objectifs hiérarchisés par ordre d'importance. Enfin, le document d'orientation et d'objectifs (DOO) s'impose face aux documents d'urbanisme locaux ainsi qu'aux autres documents comme les Plans locaux d'urbanisme (PLU), Programmes locaux de l'habitat (PLH), Plans de déplacements urbains (PDU). Ses préconisations permettent l'application du projet politique qui intervient sous forme de cartographies et de chiffres commentés.

■ Le Scot du Grand Avignon

Le Scot du Grand Avignon intervient sur deux régions : Sud Provence Alpes-Côte d'Azur et Occitanie ainsi que sur deux départements : le Vaucluse et le Gard. Il s'étend sur 4 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) : la Communauté d'agglomération du Grand Avignon et les 3 communautés de communes du Pays réuni d'Orange, Les Sorgues-du-Comtat et Aygues-Ouvèze-en-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Provence. Il regroupe 34 communes sur une superficie de 770,79 km2 et une population de 312 262 habitants (chiffres 2016). Enfin, à cheval sur deux régions et deux départements, le Scot du bassin de vie d'Avignon est un territoire charnière, au centre des échanges de l'arc méditerranéen et du couloir rhodanien. Il joue un rôle d'interface grâce à son accessibilité.

■ 4 défis

Le Scot a pour ambition de renforcer l'attractivité et le rayonnement du bassin de vie ; de jouer un rôle central au sein du Delta rhodanien ; de conserver la force d'un 'territoire à taille humaine' offrant une qualité et un cadre de vie qualitatif. Le 1er défi est donc de tirer parti de sa position centrale entre les régions comme un levier d'attractivité et de rayonnement ; le 2e est de constituer un territoire exemplaire en termes écologique et énergétique ; le 3e est de s'inscrire durablement dans un mode de développement vertueux et, enfin, le 4e est de nourrir une ambition renouvelée pour répondre aux besoins d'un territoire dynamique.

■ Dans le détail

Le plus gros du travail consistera à accueillir environ 50 000 personnes supplémentaires d'ici 2035, sachant que le solde naturel du bassin de vie est déjà important avec 0,5% de croissance annuelle. Pour cela, il sera plus que souhaitable de créer les conditions nécessaires à la création d'environ 20 000 emplois afin d'accompagner la croissance démographique et le renforcement de l'attractivité du territoire. Il sera aussi question de favoriser les solidarités et d'accompagner la reconquête des centres-villes et villageois par une organisation territoriale équilibrée ; d'affirmer Avignon et Orange comme pôles majeurs du territoire ; de miser sur six polarités d'intérêt métropolitain : Avignon Centre, Orange Centre, Avignon Confluence, Avignon Nord, Avignon Sud et Beaulieu à Monteux. Cette 'armature urbaine' érigée sur quatre niveaux devrait garantir la cohésion territoriale : le cœur urbain (Avignon, Orange, Sorgues, Morières-les-Avignon, Les Angles, Vedène, Le Pontet), les pôles intermédiaires, les pôles villageois ainsi que les pôles de proximité.

■ Infrastructures de transport européennes

Et, surtout, le Scot du bassin de vie d'Avignon (BVA) doit affirmer son rôle de porte d'entrée de l'espace rhodanien en tirant davantage parti de la présence d'infrastructures de transport d'envergure européenne avec la gare TGV, l'aéroport, de grands axes autoroutiers et des ports fluviaux. Il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

est également question de finaliser le projet Leo (Liaison est-ouest) et le contournement d'Orange.

■ Mobilité

Pour une mobilité efficacement organisée les 4 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), les 2 régions et les autorités organisatrices de la mobilité, les collectivités avec, notamment, le PDU (Plan de déplacement urbain), Sorgues et Orange, devront s'entendre sur des objectifs communs sachant que seront priorisés les transports collectifs et les déplacements doux du bassin de vie d'Avignon. Urbanisme et mobilité seront corrélés afin de limiter les déplacements à la source comme seront facilités l'accessibilité aux équipements et services par un maillage équilibré. La pratique du vélo sera promue autour de grands itinéraires de mode doux comme la Via Rhôna, la Via Venaissia et le Val de Durance.

■ Les Inter-scots

Le Scot d'Avignon doit également entrer en congruence avec les Scots voisins de Carpentras, du Pays d'Arles, de Cavaillon et du Gard Rhodanien. Le Scot intervient également pour mettre en œuvre des stratégies régionales avec Sud-Paca et l'Occitanie à travers le Sraddet (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). Ce dispositif introduit la notion de stratégie de planification territoriale avec des prescriptions, l'intégration de schémas sectoriels, de co-constructions et renforce la place de l'institution régionale délivrant une vision politique et ses priorités d'aménage- ment du territoire.

■ Stopper l'étalement urbain

Et c'est là qu'intervient le Scot du Grand Avignon qui doit affirmer son rôle moteur de croissance démographique et économique pour renforcer son attractivité, rapprocher les actifs de leur lieu d'emploi, réduire la périurbanisation et donc son corolaire l'étalement urbain toujours à l'œuvre dans les territoires voisins.

■ Dynamique résidentielle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

La production de logements nécessite rééquilibrage et diversification en termes de mixité et de cohésion sociale en proposant des logements accessibles aux actifs qui habitent en dehors du périmètre du Scot mais qui y travaillent et aux personnes retraitées et entrant dans l'âge qui recherchent le maintien à domicile le plus longtemps possible. Le Scot préconise la création de 34 800 logements neufs d'ici 2035 et le réinvestissement dans les 2 600 logements vacants.

■ Réseau de villes moyennes dynamiques

Tout l'enjeu du Scot réside dans son organisation afin d'en faire un territoire solidaire et équilibré en un urbanisme sobre alliant performance énergétique dans ce contexte méditerranéen, ponctué de végétation, où cadre et qualité de vie, où les espaces naturels et agricoles remarquables restent préservés comme les trames vertes pour le végétal et bleues pour les cours d'eau, les paysages du quotidien, les grands paysages. Une attention particulière sera portée aux déchets avec leur optimisation via l'installation d'éco-activités de valorisation de ceux-ci, la diminution des circuits de collecte en mesurant, prévenant, limitant ou corrigeant les impacts environnementaux comme la pollution de l'eau, de l'air, du sol, le bruit, la préservation des écosystèmes.

■ Atouts économiques et stratégie coordonnée

L'attractivité et la compétitivité du territoire se posent en concurrence avec les métropoles voisines. Les bonnes bases pour asseoir ses atouts et spécificités ? La complémentarité des sites économiques et le potentiel foncier. Il est aussi question d'affirmer sa différence avec l'innovation et l'excellence dans les activités locales et traditionnelles.

■ Commerces et grandes surfaces, quelle cohabitation ?

Le Scot comprend un 'Document d'aménagement artisanal et commercial' encadrant l'aménagement et le développement du commerce avec, pour objectif, la priorisation des centres urbains. Celui-ci n'autorise plus les nouvelles zones commerciales ni l'extension de celles existant mais leur densification et diversification avec une plus grande qualité de réalisation architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Le document promeut l'implantation de nouveaux équipements commerciaux en centres-villes et villages.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

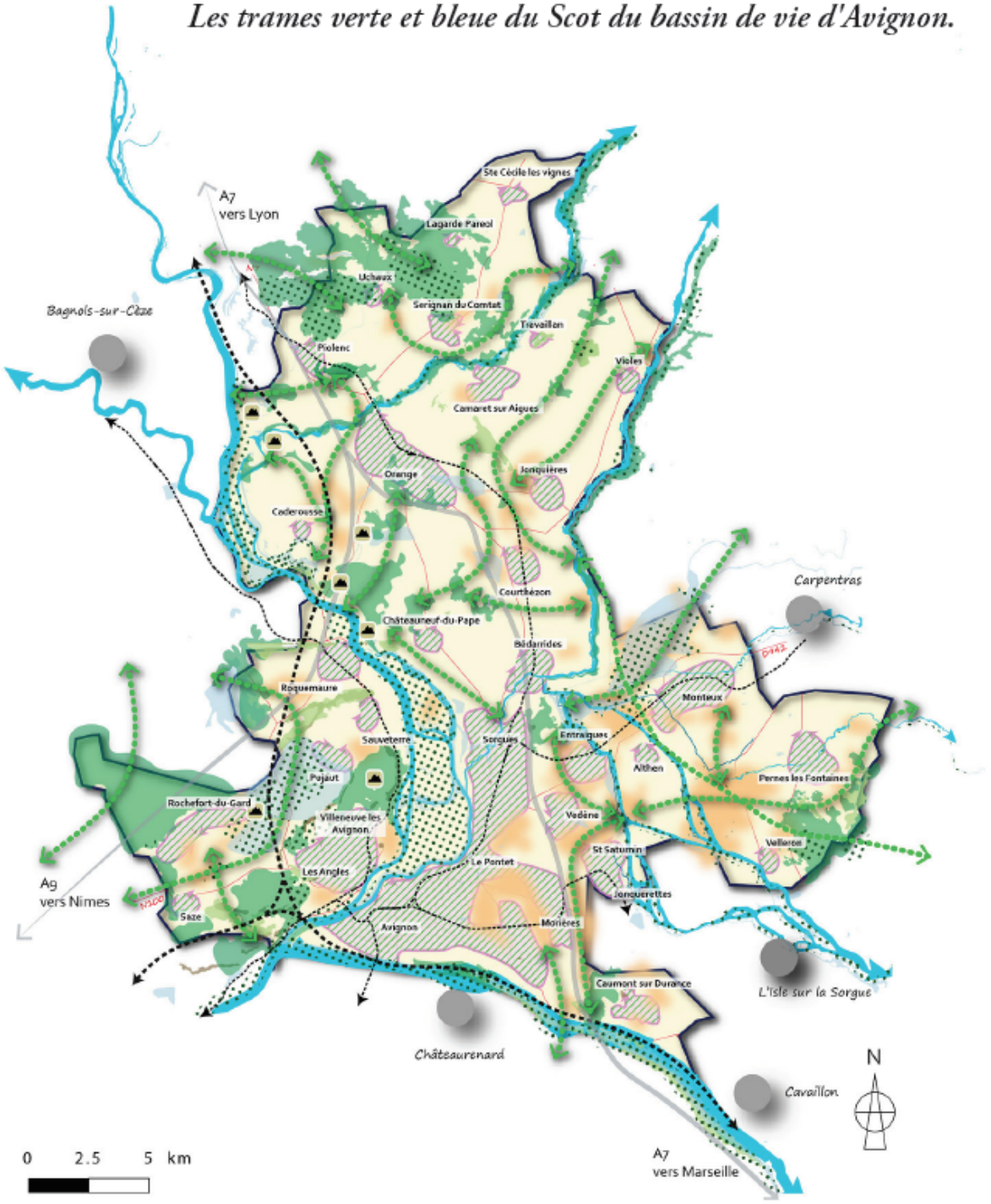
Les 34 communes

Althen-des-Paluds, Bédarrides, Caderousse, Camaret-sur-Aigues, Caumont, Courthézon, Châteauneuf-du-Pape, Entraigues-sur-la- Sorgue, Jonquières, Le Pontet, Les Angles, Lagarde-Paréol, Mon- teux, Orange, Piolenc, Morières-lès-Avignon, Montfavet, Pernes-les- Fontaines, Jonquerettes, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sainte-Cécile-les-Vignes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sauveterre, Saze, Sérignan-du-Comtat, Sorgues, Travaillan, Uchaux, Vedène, Velleron, Violès et Villeneuve-lès-Avignon.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les trames verte et bleue du Scot du bassin de vie d'Avignon.



Sources : www.aurav.org

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Stéphane Garcia, 1er vice-président du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon



« Ce Scot aura permis de diviser par deux la consommation d'espace pour le développement du bassin de vie d'Avignon. C'était essentiel parce que ça nous met en conformité avec les deux Sraddet Paca et Occitanie (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) avec lesquels le Scot est en lien. Le Scot nous amène à la sobriété foncière, ce qui était aussi demandé par l'Etat. Il lutte également contre l'artificialisation des terres agricoles et naturelles et permet ainsi de les protéger et de stopper la création de nouvelles zones commerciales. C'était déjà notre objectif avec la charte d'aménagement commercial car notre bassin de vie est 'suréquipé' en termes d'aménagements commerciaux, zones qui, d'ailleurs, n'ont pas démontré qu'elles créaient de l'emploi. Le Scot est allé plus loin que la charte en précisant qu'à l'intérieur de ces mêmes zones commerciales, comprenant leurs parkings, les extensions de surfaces commerciales qui ne pouvaient aller au-delà de 20 000 m2 avec la charte ne pourront, désormais, excéder les 10 000 m2. Désormais on ne pourra plus créer de zones commerciales sur le bassin de vie d'Avignon. »

■ La particularité du Scot ?

« Le Scot combine des zones très urbanisées comme les villes-centres d'Orange et Avignon, les villes périphériques et les villages ruraux. Son objectif est d'éviter l'étalement tout en s'abstenant d'une trop forte densification des villages ruraux où l'Etat réclamait 25 logements par hectare alors que les maires de ces villages désirent rester à 15, expliquant que le citadin qui vient s'y installer est justement séduit par cette faible densité d'habitat et cette luxuriance de naturalité ou de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

paysages agraires. Avignon est, par exemple, à 60 logements par hectare, Orange à 45 et les villes périphériques à 35. Le Scot crée la condition de l'accueil des habitants dans un cadre de vie. D'ailleurs, Le Scot du Bassin de vie d'Avignon permet de protéger 98,5% des espaces agricoles et 99% des espaces naturels. »

■ Faire vivre le Scot

« Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Les porteurs de projets commerciaux, entrepreneuriaux, le consultent avant toute chose, de même que les élus qui sont interpellés par ces mêmes acteurs ou futurs acteurs de développement économique qui proposent de le consulter afin de 'coller' à la réglementation en cours, mais le Scot ce sont surtout des rencontres vivantes. C'est un organisme consultatif et de management car il réunit, de fait, de nombreux élus et notre rôle est de veiller aux bonnes conditions de dialogue commun, de tenir compte de tous les avis pour trouver le meilleur consensus. C'est de la politique à l'état pur. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse)



« C'est le Syndicat mixte –qui est un regroupement d'EPCI (Etablissements public de coopération intercommunale) et de 34 communes – qui porte le Scot (Schéma de cohérence territoriale) et le met en œuvre à travers les PLU (Plans locaux d'urbanisme), dans les politiques publiques et territoriales. Son outil est l'Aurav, ainsi le Syndicat mixte et l'Aurav forment, ensemble, un dispositif permanent d'aménagement du territoire qui suit les tendances démographiques. »

■ L'enjeu

« L'enjeu ? L'animation les échanges permanents entre les élus du territoire sur ces questions d'aménagement et c'est lorsque le Scot est approuvé que tout commence. Il est aussi là pour appuyer les 4 intercommunalités et les 34 communes. La réussite de ce Scot ? Avoir permis une large association, implication et concertation des acteurs institutionnels, des associations et de la société civile. »

■ Potentiel territorial

« Avec ce Scot, les élus se sont mis d'accord sur un vrai projet en le faisant évoluer tant sur la limitation de la consommation de l'espace, de l'urbanisme commercial, de la mise en œuvre des Sraddet (Schémas régionaux d'aménage- ment et de développement durable du territoire), que sur les formes urbaines avec la protection de l'espace agricole et naturel. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

■ Revitalisation des centres urbains

« Egalement, le Scot inscrit comme principe la revitalisation des centres-villes et villageois et les centralités de quartier. Pour cela, il interdit toute création de zones commerciales et toute extension de celles existantes. Nous sommes désormais dans la maîtrise de l'urbanisation, dans le renouvellement urbain, tout en trouvant un équilibre entre les besoins en développement économique et de logement, selon les tendances démographiques, tout en préservant le cadre de vie et l'environnement. »

Le réseau d'eau mis sur écoute



Eau Grand Avignon a procédé depuis la place de l'Horloge à une démonstration de son dispositif de contrôle destiné à lutter contre les pertes en eau potable du réseau d'Avignon.

Eau Grand Avignon, le délégataire du Grand Avignon, veut améliorer le rendement du réseau d'eau potable de l'agglomération afin de lutter contre les fuites dont plus de 80% sont invisibles.

Eau Grand Avignon vient de procéder à une démonstration de son dispositif de contrôle destiné à lutter contre les pertes en eau. Pour cela, le délégataire de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon ayant pour mission de fournir une eau potable aux habitants de l'agglo, a développé un système global de détection et de réparation de fuite. Ce dispositif s'appuie sur l'écoute permanente des réseaux de la ville

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

d'Avignon où plus de 80% des fuites sont invisibles. De fait, la lutte contre les pertes en eau demande donc la mise en œuvre d'importants moyens humains et technologiques de détection sur ce réseau s'étendant sur 388 km.

■ A la chasse au bruit

Toute fuite d'eau sur une canalisation ne s'effectue pas dans le silence le plus absolu. Une fuite sur un réseau sous pression génère un bruit. C'est l'écoute et l'analyse de celui-ci sur les canalisations qui permet d'identifier les fuites sur les réseaux d'eau. Afin de les détecter, Eau Grand Avignon a installé 198 prélocalisateurs acoustiques. Ces petits appareils permettent d'écouter en permanence le réseau d'eau afin de quadriller la zone de la fuite plus rapidement et la réparer. Ils sont positionnés sur plusieurs points stratégiques du réseau, directement sur les canalisations. Les bruits enregistrés par les capteurs sont transmis, par des émetteurs GSM, à un logiciel d'analyse de données. Lorsque les décibels enregistrés dépassent un certain seuil, le logiciel expert génère une alerte. L'expertise des techniciens d'Eau Grand Avignon permet alors de repérer les bruits révélateurs de fuite parmi des centaines de bruits parasites (voitures, travaux, tramway, etc.).

■ 100 km déjà équipés

Actuellement, le déploiement de ces dispositifs concerne principalement le centre-ville d'Avignon et le Sud de la ville. Des secteurs où les branchements du réseau sont les plus denses et les canalisations maillées, donc difficiles à sectoriser. Les capteurs ont été disposés sur le réseau en fonte puisque ce matériau permet la propagation et la détection des ondes sonores. Au total, 250 000€ ont été investis pour ces équipements. Grâce à ce dispositif d'écoute, 100 km de linéaire sont désormais sous la surveillance de ce système intelligent et connecté installé depuis septembre 2019. Un dispositif également complété par des hydrophones. Ces derniers utilisent le même principe que les prélocalisateurs mais ils sont placés directement en contact avec l'eau. Ils sont utilisés pour les conduites non métalliques ou sur les gros diamètres.

■ Economiser 600 000 m3 par an

Le tronçon de réseau présentant un bruit de fuite fait ensuite l'objet d'une recherche plus précise pour localiser l'emplacement exact de celle-ci, et ainsi faciliter et accélérer les travaux de réparation. Au final, l'objectif pour le délégataire est d'arriver à économiser 600 000 m3/an, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de plus de 13 500 habitants. Actuellement, le service de l'Eau du Grand Avignon gère la distribution à Avignon depuis 2019 et celle de Jonquerettes, Les Angles, Morières-lès-Avignon, Pujaut, Roquemaure, Sauve- terre et Villeneuve-lès-Avignon à partir de 2021. Cela représentera alors 74 000 abonnés, pour 132 612 habitants, desservis par un réseau de 900 km comprenant 7 sites de production et 19 réservoirs pour un volume annuel de consommation de 8,7 millions de m3 d'eau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 14 novembre 2026

Les étudiants en hydrologie à la Saignonne

Eau Grand Avignon vient d'accueillir une quinzaine d'étudiants du master hydrogéologie de l'université d'Avignon sur le champ captant de la Saignonne à Avignon. Ces futurs professionnels ont pu ainsi découvrir les forages de l'usine d'eau potable dans le cadre de ces travaux d'inspection réalisés tous les 10 ans. Le site de la Saignonne comprend une vingtaine de forages prélevant dans la nappe souterraine de la Durance l'eau nécessaire à l'approvisionnement de 49 875 usagers du service de l'eau de la cité des papes. Ce site, qui a produit 10,5 millions de m3 d'eau en 2019, étant la seule source d'alimentation en eau potable de la commune d'Avignon, il constitue un cas d'étude parfait pour ces étudiants qui ont pu notamment constater l'état des colonnes de forage en temps réel grâce aux images retransmises par la caméra à tête rotative qui y était plongée. Ils ont également assisté au test de différents débits d'eau dans les tuyaux qui permet d'évaluer ensuite l'état de propreté de l'ouvrage et de vérifier le niveau d'obstruction des parois afin de déterminer sa capacité maximale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !